

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 01

Achalandage exceptionnel de croisiéristes internationaux en 2012 :

Le ministre Bérubé annonce une aide financière de 475 000 \$ pour la croissance des croisières internationales sur le Saint-Laurent

Rimouski, le 19 novembre 2012. – De passage aujourd’hui à Rimouski, le ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Pascal Bérubé, a annoncé un soutien financier de 475 000 \$ à l’association Croisières du Saint-Laurent (ACSL) dans le cadre du Programme de soutien au développement et à la promotion touristique.

« Il est essentiel aujourd’hui de consolider et de rentabiliser les acquis de la Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent par le rehaussement de la qualité de l’expérience touristique dans les escales. L’ACSL joue un rôle clé dans plusieurs champs d’activités, notamment en matière de démarchage, son succès auprès des compagnies de croisières internationales afin de les attirer chez nous est des plus remarquables. C’est pourquoi je suis fier de confirmer cette contribution aujourd’hui, au bénéfice des neuf escales québécoises », a déclaré le ministre Bérubé.

« Cette contribution nous permettra d’assumer un leadership pour positionner l’icône Saint-Laurent et le tourisme fluvial auprès des marchés hors Québec. Ainsi, nous pouvons être actifs dans l’incarnation de la vision que s’est donnée le gouvernement. Nous pourrions mobiliser une multitude d’entreprises des régions touristiques riveraines et des grands centres afin qu’elles s’impliquent dans la mise en œuvre d’une politique d’accueil visant à rehausser la qualité de l’expérience offerte dans les escales de croisières internationales de Montréal jusqu’aux Îles de la Madeleine ! », a ajouté M^{me} Priscilla Nemey, présidente de l’ACSL.

2012 : une saison record

Au terme de la saison 2012, le ministre Bérubé a également dressé un bilan fort positif de l’achalandage des navires de croisières sur le Saint-Laurent. Au total, 230 000 croisiéristes et 90 000 membres d’équipage ont visité les différentes escales. Les escales de Gaspé, Québec et Saguenay ont notamment connu des hausses remarquables grâce au retour du Norwegian Cruise Line, avec plus de 36 000 croisiéristes alors que le navire *Brilliance of the Seas* de Royal Caribbean Cruise Line a contribué à la venue d’environ 24 000 croisiéristes.

Le ministre Bérubé a également félicité les escales qui ont dû répondre à des situations imprévues en raison des tempêtes. « Ce choix privilégié par les compagnies de croisières en de pareilles circonstances vient témoigner une haute marque de confiance dans la qualité et la capacité de nos nouvelles escales » a ajouté le ministre Bérubé.

En terminant, M^{me} Nemey de l’ACSL a présenté un bref aperçu de l’achalandage prévu en 2013. Selon les données actuelles, un nombre équivalent de croisiéristes est attendu dans les escales québécoises la saison prochaine. Elle a par ailleurs souligné le redéploiement de l’ensemble de la flotte Holland America Line sur le fleuve Saint-Laurent en 2013, ce qui se traduira par un nombre plus élevé d’escales pendant les mois de juillet et août. Enfin, rappelons que Seabourn Sojourn, de la compagnie de croisières de luxe Seabourn, effectuera trois croisières sur le fleuve avec embarquement/débarquement à partir de Montréal. Ce dernier navire fera escale dans sept ports québécois (Montréal, Québec, Trois-Rivières, Saguenay, Baie-Comeau, Gaspé, et Îles-de-la-Madeleine).

« La destination Saint-Laurent a atteint un plateau significatif d'achalandage en 2012 et ces prévisions confirment que le Québec continue de s'implanter comme une destination de choix pour les croisiéristes internationaux. Les compagnies choisissent d'offrir le Saint-Laurent car leur clientèle apprécie leur expérience chez-nous », a conclu le ministre Bérubé.

Soulignons que Croisières du Saint-Laurent est une association regroupant les partenaires impliqués dans le développement et la promotion des neuf escales le long du fleuve Saint-Laurent. Sa mission est de positionner clairement la destination du Saint-Laurent auprès des compagnies de croisières internationales en orientant et en regroupant les efforts de développement ainsi que les atouts des partenaires et des escales afin de bâtir une véritable marque « Croisières du Saint-Laurent ».

La Stratégie de développement durable et de promotion des croisières internationales sur le fleuve Saint-Laurent a pour but d'accompagner et de soutenir les municipalités, les organismes et les entreprises privées dans la mise en place et la promotion, d'ici mars 2013, d'un réseau d'escales stratégiques permettant d'offrir aux compagnies de croisières un choix d'itinéraires et d'expériences touristiques de calibre international. L'apport du gouvernement du Québec à la mise en œuvre de cette stratégie est de 52,5 M\$. Tel qu'indiqué au Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020, Tourisme Québec poursuivra jusqu'au 31 mars 2016 son intervention et son soutien au développement et à la promotion des croisières internationales sur le Saint-Laurent.

- 30 -

Source :

Valérie Noël-Létourneau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué au Tourisme
418 528-8063